

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2007)
Heft: 209-210

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

EN BREF



VAUD

- Un véritable sanctuaire datant de l'Antiquité a été mis au jour sur la colline du Mormont, située sur les communes de La Sarraz et d'Eclépens. Pas moins de 170 fosses ont été fouillées. Une collection unique d'objets et de récipients en bronze importés, de céramiques, d'outillages, d'ustensiles en fer, de meules à grain, d'objets de parure, de monnaies indigènes et méditerranéennes a été découverte. Le sanctuaire daterait de 120 à 80 ans avant Jésus-Christ et s'avère une référence en Europe pour l'étude de la civilisation des Celtes.

- Un ouvrier de 30 ans qui travaillait à la construction du futur métro M2 de Lausanne s'est grièvement blessé en tombant de 2,50 mètres sur des armatures de fer. Il a été transporté en urgence par les pompiers au CHUV tout proche. Son état est qualifié de « très critique ». C'est la première fois qu'un accident d'une telle gravité se produit sur le chantier du M2. Plusieurs personnes sont certes tombées d'échafaudages de hauteurs supérieures, mais sans gravité.



BERNE

- Le Grand Conseil bernois a donné à une très large majorité son feu vert à la création d'une police unique. Les polices communales seront transférées dans la police cantonale. En 2011, il ne devrait plus exister qu'une seule police en uniforme.

Les chemins de fer de la Jungfrau ont accueilli leur vingt millionième visiteur au Jungfrauoch. Jukeri Järvi, une Finlandaise a reçu un bouquet de fleurs et un abonnement personnel valable à vie sur les lignes des Chemins de fer de la Jungfrau. La

plus haute gare d'Europe a été ouverte en 1912. Il a fallu 32 ans pour compter un million de visiteurs. Les deux millions de visiteurs ont été comptabilisés en 1955, les dix millions en 1985. Au cours des dernières années, le Jungfrauoch a vu défiler en moyenne 500 000 visiteurs par an.

- La question d'un péage urbain est toujours à l'ordre du jour du Gouvernement bernois. Il va poursuivre l'étude consacrée aux avantages et aux inconvénients du péage urbain qu'il mène avec la Confédération et les villes de Berne, Bienne et Thoun.



BÂLE-VILLE

- Des scouts voulant jouer à James Bond ont provoqué une alerte à la bombe à la gare de Bâle, a annoncé la police cantonale. Des touristes avaient observé un jeune homme déposant un paquet suspect dans une consigne de la gare et alerté la police. Suite à cette alerte, le hall de la gare a été évacué et fermé aux voyageurs pendant plus de deux heures, mais le trafic ferroviaire n'a pas été affecté. Deux chefs scouts du canton d'Argovie, âgés de 18 et 19 ans, se sont ensuite présentés à la police et ont expliqué avoir voulu organiser un « exercice à la James Bond ».

- Les autorités douanières de Suisse, d'Allemagne et de France ont décidé d'installer une douane commune sur le Rhin, près de Bâle pour le commerce fluvial. L'objectif est de faciliter et d'accélérer les procédures de dédouanement des marchandises.



BÂLE-CAMPAGNE

- À partir de 2007, les moins de 17 ans ne pourront plus acheter de cigarettes à Bâle-Campagne. Les citoyens ont approuvé une révision de la loi sur l'alcool et le tabac. Ils étaient les premiers de Suisse à se prononcer sur la

question. La nouvelle législation prévoit une interdiction de l'affichage publicitaire pour le tabac, les alcools forts et les alcopops sur le domaine public ou visible d'un lieu public.



GENÈVE

- Care International, un poids lourd de l'aide humanitaire, a choisi d'installer son siège à Genève. L'organisation a voulu se rapprocher du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ses principaux partenaires basés dans la cité de Calvin.

- Le canton de Genève a vécu un moment historique. Pour la première fois, des étrangers ont voté. Ce droit ne leur est accordé que sur le plan communal. Trois communes ont joué les pionnières : Genève, Lancy et Chancy.

- Le Conseil d'État genevois s'attaque au chômage. Son nouveau dispositif permettra de lutter en priorité contre le chômage de longue durée. Les emplois temporaires cantonaux (ETC) passent à la trappe au profit de programmes d'emploi et de formation. Le gouvernement table sur une diminution de 3 000 à 4 000 chômeurs et sur la réduction de la durée moyenne du chômage d'au moins 25 %.



SOLEURE

- Le Tribunal administratif du canton de Soleure a rejeté le recours d'habitants de la petite ville de Wangen contre la construction d'un minaret de six mètres de haut. Dans son jugement, le tribunal souligne que le projet contesté respecte la législation en vigueur. Il a par ailleurs déclaré irrecevable le recours de la commune pour des raisons de procédure. L'association culturelle turque de Wangen a installé en 2003 un lieu de

Dans les cantons

▷ prières dans un bâtiment situé dans une zone industrielle et souhaite ériger un minaret doté d'un haut-parleur. Les autorités cantonales n'avaient accepté qu'un minaret symbolique silencieux, d'où tout appel à la prière serait interdit. Les requérants ont annoncé leur intention de faire appel auprès du Tribunal fédéral. Actuellement, il n'y a que deux mosquées avec minarets en Suisse, l'une à Zurich, l'autre à Genève. Le pays compte environ 340 000 musulmans, dont 15 % sont des pratiquants réguliers.



VALAIS

• Deux Valaisans de 19 ans et un mineur d'origine bosniaque ont été interpellés en Valais pour 19 vols et tentatives de vols et cinq cas de dommages à la propriété. Les voleurs ont sévi entre août 2005 et mai 2006 dans la région de Sierre et de Chippis.

• Micheline Calmy-Rey a inauguré en grande pompe un musée suisse dédié à la Garde pontificale à Naters, commune qui est l'un des principaux réservoirs de recrues. Installé dans l'ancienne forteresse militaire, le musée offre une exposition qui, outre les halberdiers et uniformes, s'attache à retracer des destins humains. Sa création a coûté plus d'un million de francs.

Lancée en 2001, la dernière campagne de fouilles menée sur le site archéologique du Martolet, à Saint-Maurice, touche à sa fin. Le site contient le tombeau du martyr saint Maurice et les huit basiliques édifiées en son honneur entre le IV^e et le XV^e siècle. Jugé « capital à l'échelon européen », ce patrimoine sera valorisé. L'abbaye et le canton du Valais projettent de couvrir le site afin de le préserver des intempéries, mais aussi pour y aménager un espace muséographique à l'horizon 2008-2010.

• Une nouvelle compagnie propose cet hiver trois liaisons hebdomadaires en direction de Londres à partir de l'aéroport de Sion. En outre, le tar-

mac valaisan accueille ce mois-ci son premier vol en provenance de Moscou.



SAINT-GALL

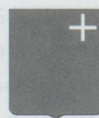
Étonnant réflexe d'une fillette de huit ans sur l'autoroute A1 près de Mörschwil : elle a réussi à prendre le volant alors que sa mère venait de perdre connaissance et que leur voiture avait touché un autre véhicule. Elle a dirigé la voiture sur une bretelle autoroutière. La voiture est ensuite sortie de la route, sans faire de blessés.

Un homme de 37 ans qui avait maltraité à mort un bébé a été condamné à 14 mois de prison avec sursis par le Tribunal de district de Rorschach (SG). Début 2000, il avait tellement secoué le fils de sa compagne, âgé d'un an, que celui-ci était décédé.



GRISONS

• Caritas augmente son action dans la lutte contre la pauvreté. Elle ouvre une nouvelle épicerie sociale à Coire, élevant à treize le nombre de ces magasins destinés aux plus pauvres en Suisse. Seules les personnes aux revenus inférieurs au minimum vital, dépendant d'aide sociale ou qui tentent d'assainir leurs dettes peuvent y faire leurs achats.



SCHWYTZ

• Le Grand Conseil schwytois a accepté en seconde lecture d'abolir les districts par 53 voix contre 35. Selon les partisans du projet, les six districts schwytois n'ont pas réussi à se profiler et à se donner une importance.



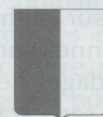
FRIBOURG

• Vingt-cinq ans après sa création, le Musée suisse du vitrail de Romont (FR) se présente dans un cadre renouvelé et agrandi. Il a inauguré officiellement ses nouveaux locaux ainsi qu'un nouveau nom : le Vitromusée Romont.



TESSIN

• Le groupe démocrate-chrétien des Chambres fédérales va présenter Chiara Simonschi-Cortesi pour la deuxième vice-présidence du Conseil national. Elle devrait ainsi accéder à la présidence de la Chambre du peuple en 2009, devenant la première Tessinoise à accéder à ce poste depuis une trentaine d'années. En 1978, le radical Luigi Generali avait été le dernier Tessinois à devenir le premier citoyen du pays.



LUCERNE

• Le Musée des transports recevra dix millions de francs de la Confédération pour ses travaux de rénovation. Après le Conseil national, le Conseil des États a approuvé ce crédit à l'unanimité.



APPENZELL

• Appenzell Rhodes-extérieures renonce aux impôts dégressifs pour les gros revenus. Mais le gouvernement veut toujours baisser la fiscalité des entreprises, voire l'impôt sur la fortune, « sans faire de la surenchère », a-t-il annoncé.



ZURICH

- La direction zurichoise des travaux publics a rejeté la plainte d'une chanteuse qui reproche aux autorités de ne pas respecter les valeurs limites d'ozone et de particules fines. Soutenue par Greenpeace, la plaignante va recourir. Certificat médical à l'appui, la chanteuse de Winterthour prétendait qu'elle avait subi une baisse de ses revenus à cause des effets de la pollution sur sa voix. Selon les autorités zurichoises, il n'existe aucune base légale pour qu'un individu puisse contraindre les autorités à prendre des mesures visant à respecter les valeurs limites. La chanteuse et Greenpeace ne sont pas satisfaits de cette décision. Ils recourront auprès du Conseil d'État, mais sont aussi prêts à aller jusqu'au Tribunal fédéral ou devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

- Les écoles du canton de Zurich continueront à enseigner le français dès la 5e primaire. Les Zurichois ont rejeté par 58,5 % des voix l'initiative « Pour une seule langue étrangère au primaire », qui aurait conduit à repousser le français en 7e année. Cela constitue un important signal pour les cantons romands et les voisins de Zurich, qui ont également choisi d'enseigner une seconde langue nationale et l'anglais en primaire. L'initiative exigeait que le canton fasse marche arrière en matière d'apprentissage des langues. Les petits Zurichois apprennent le français dès la 5e primaire depuis plusieurs années déjà. Et depuis la rentrée 2006, l'anglais est enseigné dès la 2e année dans toutes les écoles du canton.



JURA

- Une affaire de braconnage sans précédent dans le canton du Jura a été découverte par la police. Deux

personnes sont soupçonnées d'avoir abattu en toute illégalité environ 50 chamois et chevreuils depuis 2000. Un garde auxiliaire figure parmi les suspects.

- Le renouvellement des 60 sièges du Parlement jurassien n'a pas provoqué de bouleversements dans le paysage politique. La majorité de centre droit se maintient. À gauche, le PS perd deux sièges, mais les Verts en obtiennent autant, faisant leur entrée au Parlement. L'UDC gagne un siège et compte désormais trois députés.



GLARIS

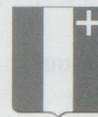
- Le canton de Glaris a annoncé le classement de la plainte pénale déposée par l'association des victimes de l'amiante contre les industriels Stephan et Thomas Schmidheiny. Il y a en effet prescription. Les faits dénoncés se sont produits entre les années 60 et la fin des années 90. Les deux anciens propriétaires d'Eternit à Niederurnen (GL), ainsi que d'autres ex-cadres de l'entreprise, étaient accusés d'homicide par négligence. La plainte leur reprochait d'avoir eu connaissance des risques que représentait l'amiante pour les ouvriers mais de les avoir passés sous silence.



THURGOVIE

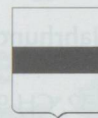
- Jeter un papier ou une canette de bière par terre pourrait à l'avenir mettre à mal le porte-monnaie en Thurgovie. La nouvelle loi sur les déchets prévoit des amendes de 50 à 300 francs. Les communes du canton sont de plus en plus confrontées au phénomène du littering, explique le Conseil d'État dans son message au Parlement. Le ramassage et l'élimination des débris jetés dans la rue leur coûtent ainsi jusqu'à 5 000 francs par tonne. Le gouvernement veut régler

le problème en sanctionnant les coupables. Des amendes pour littering existent déjà dans les cantons de Berne et Bâle-Ville, selon lui. La révision de la loi sur les déchets a par ailleurs pour objectif d'adapter la législation cantonale au droit fédéral.



NEUCHÂTEL

- Le curé de Cortaillod (94 ans) et sa gouvernante ont été agressés en pleine journée. Ils ont été surpris à la cure, en plein repas, par quatre ou cinq assaillants vêtus de noir, a indiqué la police neuchâteloise. Après avoir été brutalisés, ils ont été délestés de quelques centaines de francs. Les malfrats ont pris la fuite en voiture à l'arrivée de la police qui avait été alertée par un voisin. Deux suspects ont été arrêtés peu après dans les vignes.



ZOUG

- La mairie de Zoug passe du PRD au PS. Le socialiste Dolfi Müller a été élu avec 3 435 voix contre 2 995 au radical Ulrich Staub. Il succède à Christoph Luchsinger (PRD) qui ne se représentait pas. La participation a atteint 42,3 %.
- La police zougnoise a stoppé un homme de 25 ans qui circulait à 200 km/h sur l'autoroute A4, à la hauteur de Risch. Son permis lui a été retiré sur le champ. Au total, 2 801 voitures ont été contrôlées lors de cette opération de police, dont 239 roulaient à une vitesse excessive, a annoncé la police.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET